

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 53 (2006)

Heft: 6

Vereinsnachrichten: Vivre... ou survivre : comment?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

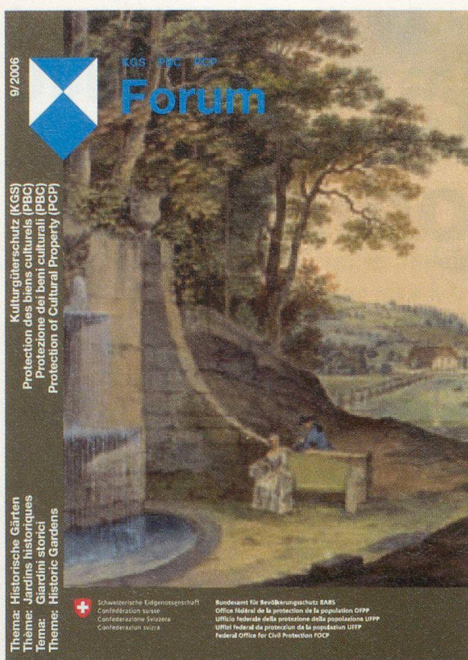
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



FORUM PBC N° 9

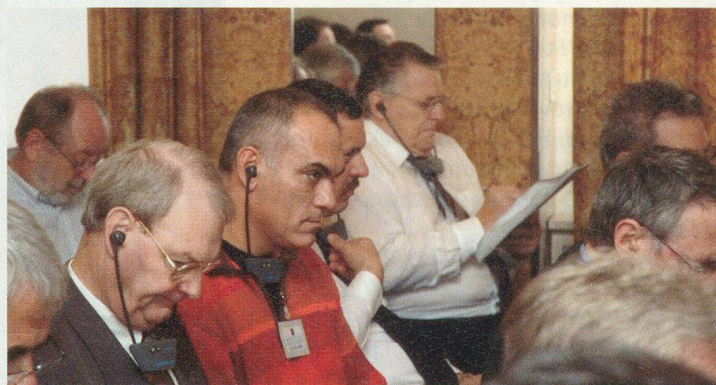
Protection des biens culturels et jardins historiques

Les jardins historiques constitueront le thème central du Forum PBC n° 9/2006. Quatre articles y donneront un éclairage sur l'évolution et sur l'état actuel de la conservation des jardins, en Suisse, en Allemagne, en Autriche et au Japon. Les autres thèmes abordés seront la Journée du patrimoine coordonnée par le Centre NIKE, la protection des biens culturels en matière de jardins historiques, les jardins figurant sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco et une étude sur la représentation des jardins paysagers dans la Collection graphique de la Bibliothèque nationale suisse. Le thème sera en outre illustré par quelques exemples concrets: les jardins du château de Prangins, le parc et la villa Favorita à Lugano, le zoo Hagenbeck de Hambourg, classé monument historique, et l'exploitation touristique de jardins historiques dans le land de Saxe-Anhalt.

La brochure peut être téléchargée à partir du site Internet de la PBC (www.kulturgueterschutz.ch) -> Publications PBC -> Forum PBC) ou peut être obtenue auprès du secrétariat PBC (tél. 031 322 52 74). □



Une assemblée extraordinaire «morose» ...



Les délégués romands:
Gil Verillotte (FR),
Dominique Gaillard (VS),
Pierre-André Collet et
René Devantay (VD).

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE L'UNION SUISSE
POUR LA PROTECTION CIVILE (USPC)

Vivre ... ou survivre: comment?

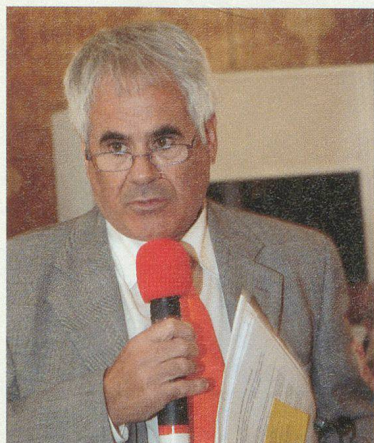
Quelque 35 délégués, représentant une assez faible partie des sections suisses (dont 6 Romands) ont fait le déplacement pour cette assemblée extraordinaire. Reinhold Wehrle et Willy Loretan, anciens présidents centraux, visiblement très affectés, étaient également présents, ainsi que Paul Thüring, ancien directeur de l'OFPC. Quant à l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), il était représenté par Willi Scholl, directeur, Karl Widmer et Moritz Boschung. De la Conférence suisse des directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection civile, c'était Ernst Hasler, président, qui suivait également les délibérations.

RENÉ MATHEY

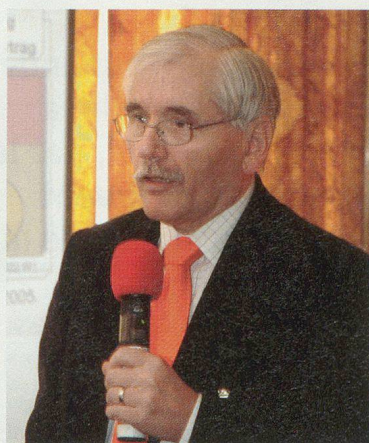
Il est assez intéressant de constater que le «hasard» du choix d'Olten comporte une valeur symbolique significative. En effet, cette ville est un lieu où «tout converge et tout diverge». Point n'est besoin d'expliquer que cela pourrait donner une ouverture d'esprit salutaire que, sans le dire et au-delà de la morosité du moment, tout un chacun appelle de ses vœux. Quant à savoir si cette symbolique est suffisamment puissante pour être suivie d'effets, c'est une autre histoire.

Il faut bien insister sur le fait que les malversations commises par une collaboratrice du secrétariat central sont un peu l'arbre qui cache la forêt. S'il est vrai que la bonne centaine de milliers de francs qui manque aujourd'hui dans les caisses de l'Association ne

constitue pas la cause principale des ennuis financiers de l'USPC, à tout le moins, il ne faudrait pas que ce fait devienne un prétexte pour baisser les bras, non? Soyons clair, la mise en danger concrète de l'existence de l'USPC provient de la rupture du contrat de partenariat avec l'Office fédéral, conséquence directe d'ailleurs de l'introduction du concept de protection de la population. Soyons encore plus clair: la notion même de partenariat implique aussi celle de la solidarité, or, force est de constater – comme certains l'avaient fait remarquer lors des consultations – que la précipitation avec laquelle cette «révolution» a été conçue a froissé la sensibilité de beaucoup des partenaires mêmes. Pour exagérer le trait, on dira qu'actuellement, et à quelques exceptions près, ce concept ne reste qu'un



Michel Tardin (NE)
présente les
conclusions
de la Commission
de gestion.



Ulrich Bucher
(vice-président)
commente
les comptes
et le budget.

organigramme. Pour Walter Donzé, président central de l'USPC, la recherche de nouveaux financements est ardue et se heurte à beaucoup de résistance et de réticence des milieux politiques en raison même de la répartition des tâches entre Confédération et cantons (et aussi les communes) et de l'inégalité des dangers qui, il faut bien le comprendre, sont loin d'avoir été tous répertoriés.

Pourtant, Walter Donzé est convaincu de l'utilité de l'USPC qui demeure un organe fédérateur pour la propagation et l'amélioration du concept de protection de la population, mais aussi de la défense des intérêts d'une protection civile bien équipée et bien formée. Personne ne sait ce que nous réserve l'avenir. Pour sa part, le président multiplie les contacts à tous les niveaux pour trouver des solutions afin d'éviter une perte de crédibilité définitive de l'USPC.

La stratégie et les intentions du comité ont fait l'objet d'une analyse sérieuse dont chaque délégué a reçu un exemplaire. Il ne sera donc pas commenté. On ne reviendra pas sur les détails financiers de 2005. Ulrich Bucher a souligné que l'excédent de charge se monte, pour 2005 et détournements compris, à 222 448,06 francs. Le chef des finances a aussi expliqué les méthodes utilisées pour le détournement. Un remboursement, même mensuel paraît improbable.

Ulrich Bucher a également déclaré que beaucoup de pistes ont été explorées par la Task force mais qu'aucune n'a encore donné de résultats. Il est d'ores et déjà connu que dès 2008, l'USPC ne pourra plus honorer l'offre de services actuels (y compris la revue *action* dans sa forme actuelle) que si le service public est disposé à couvrir la majeure partie des frais d'exploitation. Après tout, maintenant que la protection civile a été transférée aux cantons, il n'est pas impensable d'imaginer un financement par les cantons, respectivement les communes. Il est d'ailleurs dans l'intérêt des cantons d'éviter que la Suisse n'abrite 26 systèmes différents! Quant au budget 2006, même s'il est déjà fortement entamé et compte tenu de la diminution de la parution de la revue, il prévoit un bouclage neutre. L'ensemble des comptes, budget, et révision des comptes ont été approu-

vés à la majorité. L'assemblée des délégués de l'Association, le 5 mai 2007, se tiendra à Berne dans le cadre de la 56^e BEA. Une brève présentation en a été faite par Gerhard Baumgartner, président de la section du canton de Berne, qui a indiqué que la protection civile sera présente sur un stand de 600 m², avec beaucoup d'animation et divers forums.

Dans le but de faire des propositions concrètes sur le futur de l'USPC lors de la pro-

chaine assemblée, Franz Freuler demande la participation de chacun. Ainsi, 5 groupes de travail ont été créés et se sont retirés pour tenter de répondre aux 8 questions posées par le Comité. Chaque groupe a ensuite présenté une synthèse dont on peut dire qu'elle se rejoint sur beaucoup de points. Pour l'essentiel, chacun s'accorde à dire qu'il faut tout tenter pour que l'USPC poursuive son action, même si les moyens de financement restent un peu dans le flou. Quant à une éventuelle fusion de l'USPC avec l'Association suisse des organisations de protection civile (ASOPC), elle paraît inévitable. Pour le groupe romand, il a durement critiqué l'attitude des autorités fédérales, en n'hésitant pas à parler de «divorce» préjudiciable pour la sécurité des citoyens de notre pays, d'autant plus que ceux-ci n'en sont pas forcément conscients.

Dans son mot de la fin, le président central Walter Donzé a une fois de plus réaffirmé sa volonté – et celle du Comité – d'aller de l'avant. Le businessplan 2008, dont chaque délégué a reçu un projet, sera retravaillé en tenant compte des remarques et suggestions émises dans les groupes de travail. □



Le président central et les invités répondent aux questions posées à chaque groupe de travail. Les Romands font de même (Aldo Facchini, TI, est de dos).

